

COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE
PRINCIPAL DU STALAG VI. J. AUX HOMMES DE
CONFIANCE DES KOMMANDOS.



o-----oOo-----o
ooo
o

S. Bureau

Entré le 5.6.43
N° 172
Classement

RELEVE.— De nombreuses lettres continuant à ne parvenir, il ne paraît indispensable de vous donner, sur cette importante question, quelques précisions qui ajouteront encore à celles que vous a déjà données mon prédécesseur dans le " NOUVELLISTE " du 15 Mars.

Au Stalag VI. J. les libérations, au titre de la " RELEVE " devaient être faites sur les bases suivantes:

1.— Classes anciennes (Il faut entendre par " classe " la classe de mobilisation, c'est à dire la classe de recrutement diminuée de 2 classes par enfant).

2.— Veufs (depuis la guerre).

3.— Cas particulièrement tragiques.

A l'aide des renseignements qui ont été fournis par les Hommes de confiance, il a été établi des listes qui devaient être, le cas échéant présentées aux Autorités Allemandes.

Mais, si pour les départs se situant à fin 42, les désignations ont été faites d'après les dites listes, il n'en est pas de même pour ceux de 1943. Pour ceux-ci, je n'ai, en effet, pas eu à intervenir, les libérations ayant été prononcées soit par l'O. K. W. soit par les arbeit-samt, ainsi qu'il vous l'a déjà été dit. Il est donc inutile de me questionner à ce sujet en me rappelant le cas de camarades pour lesquels les renseignements ont été fournis en leur temps. Bonne note à été prise et soyez certains que si, comme je le désire, je suis à nouveau consulté pour les prochains départs, car il est permis d'espérer qu'il y en aura encore, les bénéficiaires seront désignés d'après les bases ci-dessus exposées.

CROIX-ROUGE.— Les arrivages de vivres de la Croix-Rouge se raréfiant de plus en plus, je ne vois dans l'obligation de prendre les nouvelles dispositions suivantes :

Désormais, les Kommandos de culture ne percevront, au titre des envois collectifs, que les cigarettes et le tabac, à l'exclusion des denrées alimentaires qui seront réparties seulement entre les Kommandos d'industrie.

Croyez, chers camarades que c'est bien à contre coeur que j'ai pris cette décision; mais je ne doute pas, un seul instant, que l'esprit de camaraderie et de compréhension mutuelle dont vous avez toujours fait preuve, s'affirmera une fois de plus en cette circonstance, et que c'est de grand coeur que vous accepterez ce léger sacrifice en faveur de nos camarades des Kommandos d'industrie, beaucoup moins favorisés en ce qui concerne la nourriture.

NECESSITEUX.— Il arrive souvent que des Hommes de Confiance, particulièrement soucieux de venir en aide à leurs camarades, ne rappellent des noms qui n'ont déjà été signalés. Tout en n'associant à l'esprit de solidarité qui dicte ce geste, je dois vous annoncer que la France n'envoie peu actuellement. La principale source de denrées ne permettant de confectionner des colis à l'adresse des plus malheureux d'entre nous, était l'Afrique du Nord. L'état de guerre sévissant sur nos possessions africaines ne permet plus à celles-ci de montrer leur grande générosité. Les Hommes de confiance n'adressent parfois des listes de camarades ne recevant pas ou peu de colis et ne demandent, avec insistance de leur faire un envoi, soit au titre de nécessiteux, soit comme ressortissant de l'Afrique du Nord. Il est utile de vous rappeler, une

40P 7097 Rs B. Suppl.

~~nouvelle fois~~, que les listes qui ne sont soumises font l'objet d'un contrôle. Cette vérification ne permet, hélas! de constater que quelques Hommes de Confiance ne font pas leur liste avec toute la conscience désirable et que des camarades particulièrement favorisés par le nombre record de colis recus ne sont signalés.

Il est pénible de remarquer que certains prisonniers peu scrupuleux, spéculent sur une situation de nécessitez dans le but de se créer des ressources supplémentaires au détriment des camarades malheureux.

Toutes les demandes sont retenues et examinées, mais seules les plus dignes d'intérêt bénéficient des quelques envois que nos stocks ne permettent de faire.

ABRIS.- Lors des attaques aériennes récentes sur la région, un très important Kommando dépendant du Stalag VI.J. a été, par deux fois complètement détruit. Il est réconfortant de constater que tous nos camarades se trouvant aux abris, aucun accident même bénin n'est à déplorer.

TRAVAILLEURS CIVILS.- Il est inutile pour le moment de m'adresser des demandes de renseignements a ce sujet. Je ne possède pas, sur cette question, de précisions officielles autres que celles parues dans la presse et dont vous avez certainement eu connaissance.

CONSERVES.- En application des ordres récents émanant de l'O. K. W. les KommandoFührer doivent, seuls, être en possession des clés des armoires ou locaux où sont entreposées les boites de conserve. Les Hommes de Confiance des Kommandos devront donc remettre a la demande de ces derniers, les clés qu'ils détenaient personnellement.

MUTATIONS.- Je recommande, une fois de plus, aux Hommes de Confiance de veiller à l'établissement et à l'envoi rapide de la carte rouge de mutation, donnée a chaque nouvel arrivant dans un Kommando, afin d'éviter les retards dans l'acheminement du courrier et des colis. (Cette carte rouge remplace les notes et états que les Kommandos ex-VI.F. adressaient à l'Homme de Confiance Principal).

COLIS.- Les réclamations concernant les sacs de colis non parvenus à destination, sont à faire par le KommandoFührer, aux Autorités Allemandes du Stalag, dans un délai de quinze jours après l'arrivée du bordereau blanc.

LETTRES CARTES ETIQUETTES COLIS.- Il est recommandé aux Hommes de Confiance de veiller particulièrement à ce que les camarades quittant leur Kommando, par suite de mutation ou, d'hospitalisation, soient alignés en lettres, cartes et étiquettes, pour le mois en cours.

D'autre part, dans le but d'éviter l'embouteillage de la " POSTE PAQUETS" consécutif à la reprise de la distribution des étiquettes après l'interruption due au manque d'imprimés, les Autorités Allemandes ont décidé qu'il serait donné pour chacun des mois d'AVRIL et MAI, une étiquette de un Kg. en moins.

NOUVELLISTE.- Je rappelle aux Hommes de Confiance des Kommandos qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir m'adresser le montant des frais de participation au " NOUVELLISTE " pour les mois de MARS et AVRIL. En règle générale, le dit montant doit ne parvenir avant la fin du mois auquel il se rapporte.

SERVICE DES JOURNAUX.- Les abonnements, pour le trimestre JUIN JUILLET AOÛT, devant nous parvenir avant le 7 MAI, il sera inutile de nous adresser des demandes après cette

date (voir circulaire N. 71).

AUX ABONNES EX-VI.F. Certains Kommandos ex-VI.F. avaient contracté des abonnements expirant fin Mars. Le Stalag VI.F. ne recevant plus de journaux depuis le 8 Mars se trouve dans l'impossibilité de donner satisfaction à ces abonnés. Il a adressé une réclamation aux Services Parisiens de distribution et vous serez tenus au courant de la suite intervenue.

RECLAMATIONS.- Beaucoup de réclamations ne parviennent qui ne sont pas toujours fondées.

1.- Des journaux nous sont réclamés au nom de camarades qui ne sont pas abonnés pour le trimestre en cours. Un Kommando ne doit se considérer comme abonné que lorsqu'il est en possession du reçu du montant des abonnements.

2.- Des réclamations nous arrivent pour des journaux ou des éditions qui ne sont pas autorisées (voir liste des journaux autorisés Circulaire numéro 69). Le Service des journaux met tout en oeuvre pour satisfaire les abonnés le plus rapidement possible, mais les arrivages de France se faisant très irrégulièrement en raison des difficultés de transport, vous comprenez aisément que la ponctualité dans la réception des journaux dans les Kommandos ne peut être exigée.

JOURNAUX EN RETOUR.- Les journaux destinés aux camarades mutés devront être retournés, sous bande, au Stalag. Ne pas omettre d'indiquer, sur chacun des journaux retournés le nom de l'abonné, l'ancien et le nouveau Kommando.

TRESORERIE - ENVOIS D'ARGENT - SALAIRES ARRIERES.- Je vous rappelle qu'il est inutile de ne transmettre des réclamations de payes en retard; je n'ai aucun pouvoir d'intervention dans le Service intéressé. Toute demande concernant la Trésorerie (salaires arriérés envois directs en France, de ces salaires ou de sommes figurant au compte) sont à faire sur les formulaires spéciaux fournis par le Chef de Poste et transmis par lui à l'Oberzahlmeister du Stalag. Il n'est pas indispensable d'indiquer les sommes lors de l'établissement du formulaire; si elles ne sont pas connues, la colonne ad hoc peut être laissée en blanc. Pour les envois en France, le nom et l'adresse du destinataire sont à faire figurer dans la colonne Bemerkungen.

Adjudant Edouard QUIDEL
Homme de Confiance Principal du Stalag

CENTRE D'INFORMATIONS

AUX CHEMINOTS
O O O
O
O

J'ai le plaisir de vous rendre compte que le montant des collectes recueillies à l'occasion de la "SEMAINE DE SOLIDARITE" organisée par le COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE DES CHEMINOTS, s'est élevé à la coquette somme de 19.500 francs.

La motion de sympathie, suivie de la liste des 233 participants a été adressée au COMITE DE SOLIDARITE sous la forme d'un cahier à couverture décorée par notre camarade Claude AUDOUY, dont vous avez pu a-

précier les talents dans le NOUVELLISTE.

Les fonds ont été remis à la société D'Entr'Aide, qui s'est chargée de l'envoi en France.

Victor ROY
Cheminot responsable.

Veillez trouver ci-dessous le texte de la lettre adressée au Comité de Solidarité par l'Homme de Confiance Principal et le secrétaire Général du Centre d'Informations.

Monsieur le Président,

" Notre camarade ROY, adjoint à l'Homme de Confiance Principal et responsable de la Section des Cheminots à notre Centre d'informations, nous a demandé de vouloir bien vous adresser quelques numéros de notre "journal de camp " LE NOUVELLISTE" et des exemplaires du Bulletin du Centre d'Informations. Nous accédons de grand coeur à son désir et vous prions de trouver sous ce pli, les journaux demandés.

" Lisez les avec indulgence en prenant en considération les modestes moyens dont nous disposons.

" Nous profitons de la présente pour vous remercier de l'aide que votre Comité apporte aux cheminots internés à notre Stalag.

" Etant à même, de par notre situation, de juger les efforts accomplis par les Administrations Publiques en faveur de leurs prisonniers nous pouvons vous dire que vous êtes très nettement en tête des organisations de la nature de celle que vous présidez.

" Vous avez réussi à établir avec vos P.G. un lien solide et durable. L'empressement que ceux-ci ont mis à participer à votre "Semaine de Solidarité" vous en apporte une preuve certaine.

" Nous vous remercions encore et vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments très distingués.

Signé : LEFORT QUIDEL

CAMARADES NON CHEMINOTS

Je ne doute pas que ce beau geste de solidarité corporative soit pour vous un exemple à méditer et qu'il ne fasse que raffermir les liens de camaraderie et de compréhension mutuelle qui nous unissent.

E. QUIDEL H. de C. P. du Stalag VI.J.

BIBLIOTHEQUE DES CHEMINOTS

=====

Chers Camarades.- Je vous informe qu'à dater du 1er Mai, les livres de la Bibliothèque des Cheminots, autres que les livres techniques seront versés à la Bibliothèque du Stalag et circuleront dans les Kdos. au même titre que les autres ouvrages de cette dernière.

J'ai été amené à prendre cette décision à la suite du rattachement des Kdos. ex-VI.F. au VI.J. L'effectif des camarades cheminots ayant presque doublé, le nombre de volumes dont je pouvais disposer était insuffisant pour permettre d'assurer régulièrement des lectures à tous.

Je pense que vous approuverez cette manière de faire qui, sans vous priver de lecture puisque vous bénéficiez, au même titre que les autres P.G. des livres de la Bibliothèque du Stalag, apportera à celle-ci un appoint sensible de volumes qui lui est d'autant plus nécessaire en raison de l'augmentation d'effectifs du Stalag.

Seuls les ouvrages techniques constituent maintenant la "Bibliothèque des Cheminots" et continuent à être adressés aux demandeurs au fur et à mesure qu'ils deviennent disponibles. Un nouveau catalogue sera d'ailleurs réédité, qui permettra à nos camarades de l'ex-VI.F. de ne demander les ouvrages susceptibles de les intéresser.

Si certains d'entre vous possèdent des livres ou documentations techniques dont ils ont épuisé l'intérêt, ils pourront me les faire parvenir afin que les incorpore à la bibliothèque. ROY Victor.

ASSOCIATION D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

FRANCAIS DU STALAG VI. J.

o-----oOo-----o

Nombre de camarades restent sourds à nos appels, malgré la fréquence de ceux-ci. Plusieurs Kommandos, trop nombreux à notre gré, ne comptent aujourd'hui encore, que peu ou pas d'adhérents. Il est regrettable de constater cette indifférence pour une oeuvre dont les résultats ont déjà dépassé les plus larges espérances. L'extension prise par la zone d'influence du Stalag VI. J. se traduit par une multiplication des détresses auxquelles nous nous efforçons d'apporter un adoucissement.

Camarades qui n'êtes pas encore venus à nous, secouez votre torpueur, ne restez pas plus longtemps insensibles à la misère des familles de certains d'entre nous que vous cotoyez chaque jour.

Pensez à la douleur des mamans contraintes, la mort dans l'âme de répondre " NON " aux voeux les plus puérils de leurs bambins. Pensez à leur angoisse de savoir si demain leur apportera du pain pour leurs petits et leurs vieux parents sans ressources privés des bras de leur fils, votre camarade de captivité.

Pensez-y sans retard et venez grossir nos rangs. Venez nous aider dans notre tâche, qui s'avère chaque jour plus lourde par le nombre sans cesse croissant des cas douloureux qui nous sont signalés.

Il appartient aux Hommes de confiance des Kommandos de plaider auprès de leurs camarades la cause des déshérités que nous avons faite nôtre.

Nous comptons que notre appel ne sera pas vain, et, au nom de tous ceux dont la gratitude vous est acquise à l'avance, nous vous disons " M E R C I "

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE RESTREINTE DU 27/4/43

L'Adjudant Edouard QUIDEL, Homme de Confiance principal du Stalag VI. J., Président de l'Association d'Entraide depuis le rapatriement de R. HOUBART (art. 9 des statuts - Convention de Genève du 27/7/29 art. 55) ouvre la séance à 20 H. 5, en présence de 37 membres. Le quorum n'étant pas atteint, la séance est suspendue pendant un quart d'heure (art. 8 des statuts. Additif du II/12/42) La séance est rouverte à 20 H. 20

Le nombre des présents est de 76. Le Conseil d'Administration est réuni. En quelques mots choisis, Edouard QUIDEL dit sa joie et sa fierté de présider désormais aux destinées de l'Association d'Entraide, dont la brillante activité va se trouver résumée tout à l'heure par des chiffres. Tout l'éloquence se passe de commentaires. Il fait connaître à l'Assemblée, en tant qu'Homme de Confiance Principal du Stalag, il a appelé à ses côtés J. PAULMIER, qui s'est vu dans l'obligation de se démettre de ses fonctions de Vice-Président Trésorier de l'Association. C'est F. OZERE que le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 6 Avril 1943, a nommé pour lui succéder. Toutefois, PAULMIER ayant assumé ses fonctions au cours intérimaire du premier trimestre de l'année, c'est à lui que le Président passe la parole pour la lecture du compte-rendu de l'activité de l'Association et le rapport financier. Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 28/1/43 est adopté à l'unanimité.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU MORAL.- Le nombre des adhérents qui était de 8.000 au moment de la dernière Assemblée est maintenant d'environ 13.000. Cependant, étant donné les récentes libérations, un avantage qui n'a pu être encore fait, fera certainement apparaître une diminution sensible de ce chiffre. Nous comptons que de nouvelles adhésions viendront combler rapidement les vides causés par ces départs.

Les questions pendantes avec nos fournisseurs de colis en France sont maintenant résolues. Toutefois une partie des avantages concédés par ces organismes nous est retirée car nous avons, paraît-il, besoin

de trop de colis. 250-colis de 110 fcs. seront demandés chaque mois avec prière d'y joindre le maximum possible de colis gratuits, qui seront répartis par nos soins. Une commande est en cours d'exécution, et dès réception, ces colis seront distribués aux camarades qui nous sont signalés comme les plus nécessiteux, après vérification de leur fiche à la poste paquets.

Nous tenons à vous signaler l'activité du Centre d'Entr'Aide de Camp du Stalag VI.J. à Paris. Composé d'anciens prisonniers du Stalag, au nombre desquels figure notre camarade G. de BAECQUE, il est dirigé par . BOURLOTON, ex-Homme de Confiance du Kommando 408.

Cet organisme, en liaison étroite avec nous, a pour but de nous aider dans nos relations avec la mère Patrie, et se substitue à nous pour effectuer les enquêtes qui nous sont nécessaires, et vérifier si nos fonds adressés en France sont judicieusement répartis et employés.

COMPTE RENDU FINANCIER AU 31 MARS 1943

R E C E T T E S

		Adhésions et cotisations.....	886.866,60
DONS	{	Divers	36.234,80
		de l'Oflag VI.D.....	172.000,00
		Provenant de la vente des insignes du Maréchal.....	49.170,00
		Colis payants (versements).....	20.160,00
		Opérations pour le compte de Tiers.....	255.720,00
		=====	
		TOTAL des recettes	I.420.151,40

D E P E N S E S

		Secours en France.....	682.476,00
		Secours directs.....	94.632,00
		Couronnes.....	3.200,00
AMITIES AFRICAINES	{	Colis payants.....	20.160,00
		Colis gratuits.....	9.620,00
		Pertes et profits (net des agios de Banque) ..	I.369,30
		Opérations pour le compte de tiers.....	78.180,00
		Exédent de recettes.....	530.514,10
		=====	
			I.420.151,40

L'exédent de recettes se décompose comme suit:

En Caisse.....	I41.415,40
En Banque.....	383.298,70
Aux Amitiés Africaines (Solde créditeur)....	5.800,00
	=====
	530.514,10

Si on rapproche ce compte de gestion de celui publié lors de la dernière Assemblée Générale, on constate que dans la majorité des postes, les résultats sont doublés, ce qui revient à dire que les opérations effectuées au cours du premier trimestre 1943 sont sensiblement égales à celles des NEUF PREMIERS MOIS de l'exercice.

Cotisations	du 15/4/42 au 31/12/42.....	453.097,60
	du 1/1/43 au 31/3/43.....	433.769,00
Dons divers	du 15/4/42 au 31/3/42.....	146.847,00
	du 1/1/43 au 31/3/43.....	110.557,80
Secours divers	du 15/4/42 au 31/12/42.....	368.896,00
	du 1/1/43 au 31/3/43.....	421.032,00

QUATRE CENTS FAMILLES ONT ETE SECOURUES,

auxquelles ont été distribués 744 secours variant entre 400 et 3.000 francs pour un total de

SIX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE SEIZE

francs. Ces chiffres font ressortir suffisamment que les conclusions optimistes de notre dernier compte-rendu n'étaient pas exagérées. Il nous suffit donc de souhaiter que notre Association puisse continuer à remplir efficacement son rôle tant que la captivité nous retiendra loin de nos foyers et nous espérons fermement que de nouvelles adhésions permettront de lui donner un nouvel essor.

Le Commissaire aux comptes Robert BAILLY donne ensuite lecture de son rapport. Rapport très précis qui souligne de la part de son auteur son désir de ne rien laisser au hasard, et son souci de remplir la mission qui lui a été confiée avec toute sa conscience et son indiscutable science des chiffres. Après avoir commenté le compte de gestion et le bilan de l'exercice, il demande à l'Assemblée l'approbation pure et simple des comptes.

A mains levées, ces comptes sont approuvés à l'unanimité des présents, moins une abstention.

On passe ensuite à l'élection d'un Commissaire aux comptes en remplacement de BAILLY, dont le mandat arrive à expiration. Dans une intention dont il convient de souligner la noblesse, BAILLY déclare ne pas passer à nouveau sa candidature, afin dit-il de laisser à cette mission un caractère entier d'indépendance. Cependant, pour bien lui prouver toute la confiance qu'elle lui accorde, l'Assemblée, à l'unanimité moins deux contre et une abstention renouvelle le mandat de Robert BAILLY qui accepte.

On procède ensuite à l'élection de 6 membres du Conseil d'Administration, CASINELLI - MANDIER - DOYE - QUIDET - PAULMIER, sortants et rééligibles, et CHEUVA rapatrié. Le scrutin secret donne le résultat suivant : Sont élus : CASINELLI 58 voix, PAULMIER et GUILLAUME 52 voix MANDIER 50 voix, DOYE et QUIDET 49 voix.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H. 50.

Le Vice-Président Secrétaire :

J. DOYE

COMMUNICATIONS

AVIS DE SECOURS.- Pour répondre à plusieurs demandes identiques, nous précisons que les avis adressés aux camarades, les informant qu'un secours est attribué à leurs proches, sont établis le jour de l'envoi à notre banquier du bordereau des allocations à répartir. Ces avis sont définitifs et ne comportent aucune confirmation.

A L'ATTENTION DES HOMMES DE CONFIANCE.- Pour toute demande ou correspondance qui nous est adressée, prière de préciser, outre les nom et prénom, le matricule et le numéro de carte d'adhérent de l'intéressé.

MUTATIONS.— Prière aux Hommes de Confiance des Kommandos d'indiquer dans le bordereau mensuel de cotisation, en regard des mutations modifiant l'effectif du Kommando, le numéro du Kommando d'origine des nouveaux venus, et si possible, celui du nouveau Kommando auquel les camarades mutés sont affectés. (Confirmation de la circulaire numéro 59.)

CARTES D'ADHERENTS.— Nous confirmons également la circulaire précitée, vous informant que, faute d'imprimés, les cartes périmées sont maintenues en vigueur. Seules seront remplacées les cartes détériorées.

SECOURS POUR INTERRUPTION DE TRAVAIL.— Afin de nous permettre un contrôle efficace, prière d'indiquer dans les demandes de secours pour interruption quelconque de travail, la période à laquelle cette demande s'applique.

ETIQUETTES DE COLIS.— Pour nous permettre de faire venir de France les colis que nous destinons aux membres de l'Association nécessaires ou sans famille, nous prions les Hommes de Confiance des Kommandos de bien vouloir nous adresser toutes les étiquettes de colis de n'importe quel poids, dont les camarades n'auraient pas l'utilisation.

Le Vice-Président Trésorier

Fernand OZERE